Suivi des primes Ségur

Principes

Le suivi des primes Ségur permet d'initier automatiquement un double calcul des bulletins afin d'obtenir le coût réel au regard de l'employeur.

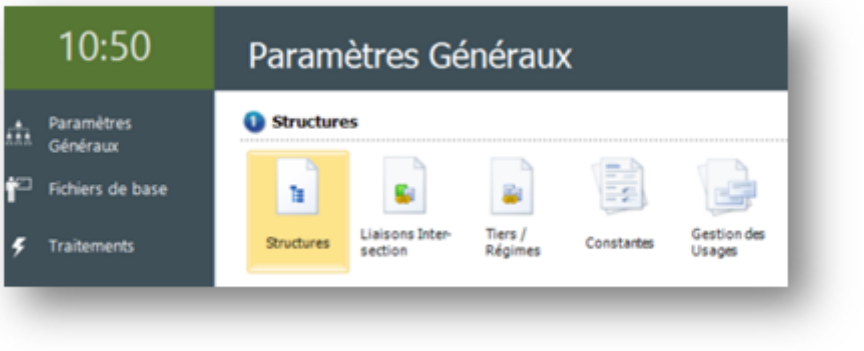
Si le salarié bénéficie de cette prime, un premier calcul est réalisé sans l'application de celle-ci afin d'obtenir le brut et le total des cotisations employeur. Ces informations sont enregistrées puis un second calcul est effectué avec prise en compte de la prime pour obtenir le bulletin réel du salarié.

Ce mécanisme permet d'obtenir les différentiels du brut et du total des cotisations employeur avant et après application de la prime Ségur.

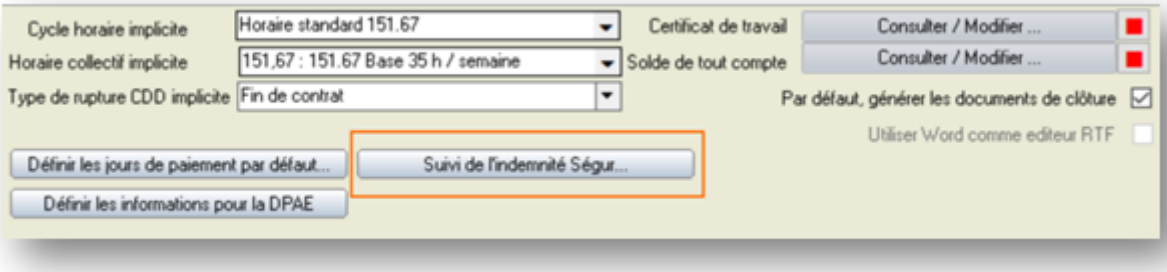
> **L'activation du suivi à un impact important sur le temps de calcul des payes. Le temps de traitement de chaque contrat concerné sera doublé.**

Activation

Pour activer le suivi des primes Ségur, vous devez vous positionner sur le paramétrage des structures au niveau association.

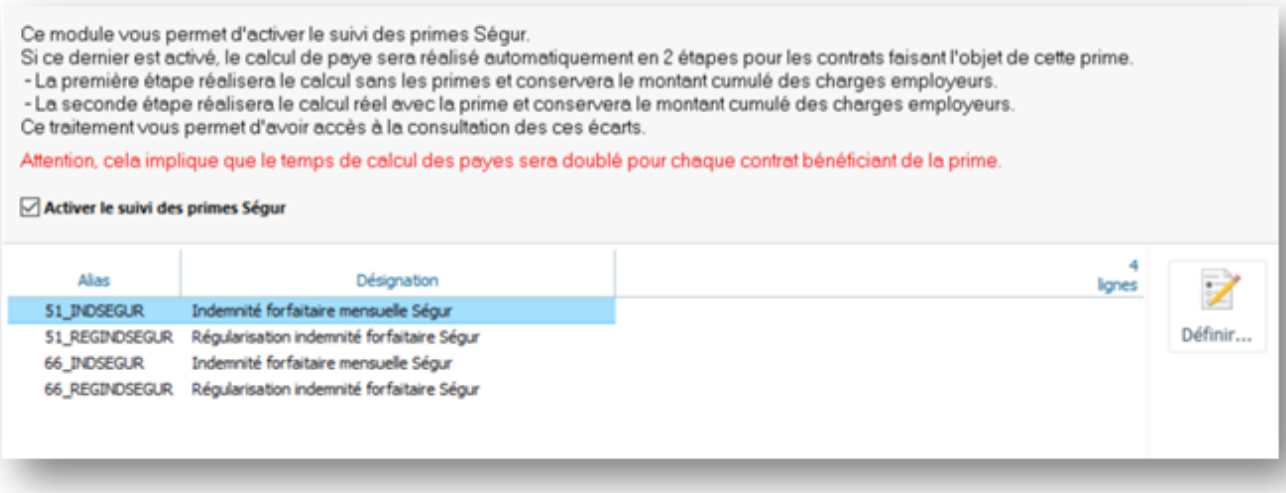


Passer en mode modification et cliquer sur le bouton « Suivi de l'indemnité Ségur... ».



Le module d'activation du suivi va vous permettre de :

- Activer/désactiver le suivi des primes Ségur.
- Définir les rubriques à prendre en compte.

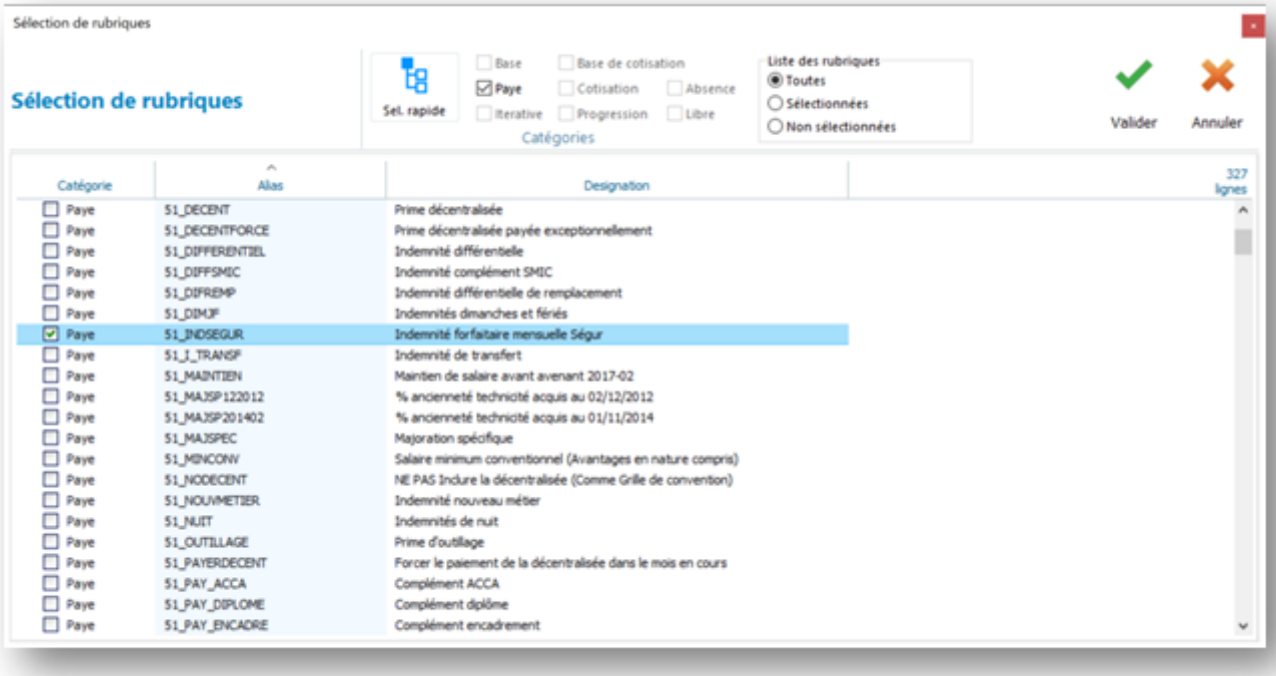


Les rubriques fournies par EIG sont automatiquement ajoutées lors de l'initialisation.

Si vous désirez modifier cette sélection, vous devez cliquer sur le bouton « Définir… » situé à droite de l'écran pour afficher le module de sélection des rubriques.

Réaliser votre sélection en cochant les rubriques à traiter puis valider.

Seules les rubriques de type « paye » sont indiquées.



L’enregistrement de vos modifications est automatique.

Pour activer le suivi, vous devez cocher la case « Activer le suivi des primes Ségur » et fermer l’écran.

> **L’activation du suivi à un impact sur le temps de calcul des payes.Le temps de traitement de chaque contrat concerné sera doublé.**

Consultation

Pour obtenir le suivi des primes Ségur, vous devez réaliser une opération de calcul des payes soit via l’évaluation individuelle soit via le traitement de clôture soit via le traitement du calcul de la paye.

La consultation est disponible dans le menu « Traitement Divers » sous l’item « Suivi des primes Ségur ».



Au chargement, la consultation va précharger les données personnes et contrats.

- Elle est positionnée sur l'exercice de paye courant.
- L'option « Seulement la période courante » est cochée.
- L'option « Afficher le libellé des structures des Salariés » est décochée. Dans ce cas de figure seule l'information de la structure composée du code établissement et du code section sera indiquée (ET01/SE01).
- L'option « Afficher le libellé des structures des Contrats » est décochée.Dans ce cas de figure seule l'information de la structure composée du code établissement et du code section sera indiquée (ET01/SE01).

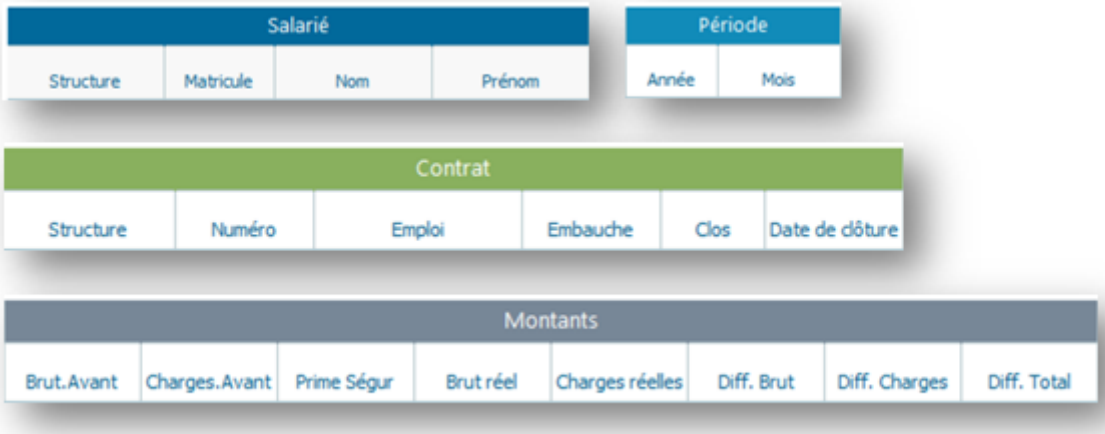
> *Ces deux dernières options peuvent être cochées/décochées par la suite sans avoir besoin de rafraichir les données.*

Vous pouvez modifier ces paramètres si vous le désirez.

Cliquer sur le bouton « **Rafraîchir** » pour charger les données du suivi.

Les informations suivantes sont présentées à l'écran :

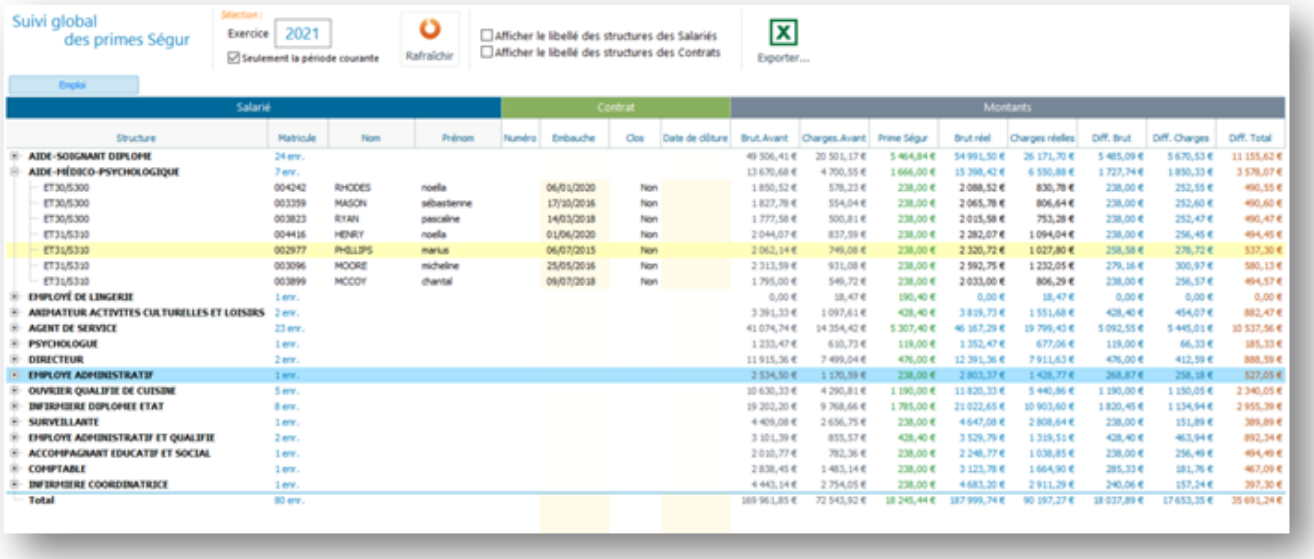
- Identification du salarié.
- Période de paye concernée.
- Identification du contrat.
- Montants du suivi.



Ce dernier groupe vous présente le résultat du double calcul des paye, à savoir :

- Le brut avant application de la prime.
- Le total des cotisations employeur avant application de la prime.
- Le montant de la prime.
- Le brut final.
- Le total des cotisations employeur final.
- Le différentiel de brut entre les deux calculs.
- Le différentiel des cotisations employeur entre les deux calculs.
- Le différentiel total soit la somme des deux lignes précédentes.

La liste affichée vous permet de réaliser des regroupements, des filtres et des recherches sur les données présentes. Un export Excel est aussi disponible.



> Rappel : Le programme effectue deux calculs, un sans Ségur, l'autre avec. On pourrait penser que la différence entre les deux bruts serait de 238€ c'est à dire le montant de

> Ségur. Il n'en est rien, l'indemnité Ségur fait évoluer beaucoup plus que le simple montant du brut. Exemple : L'indemnité de congés payés car elle est calculée en fonction de la valorisation des congés elle même influencé par le montant de Ségur

Revision #6
Created 2021-11-17 15:18:31 UTC by Valéry HUMEZ
Updated 2026-06-16 08:13:33 UTC by Clément MONNIER